

RCS : MELUN
Code greffe : 7702

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MELUN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 01611
Numéro SIREN : 797 740 610
Nom ou dénomination : CCD AVENIR

Ce dépôt a été enregistré le 02/11/2020 sous le numéro de dépôt 10087

Jean-Philippe HOREN

Expert-Comptable Diplômé *Commissaire aux Comptes*

Inscrit au Tableau de l'Ordre de Paris *Membre de la Compagnie de Paris*

10, rue Léon Frot – 75011 PARIS

TEL : 01 44 93 00 00 - FAX : 01 43 72 41 52 - jp.horen@sec3.fr

SAS CCD AVENIR

Société par actions simplifiée au capital de 150.000 €

11 Avenue Pierre Point
77127 LIEUSAIN

797 740 610 RCS MELUN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2019

Aux Associés,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société CCD AVENIR relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 30 Juin 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collecté sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} Janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications Spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêt des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction m'a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à votre Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

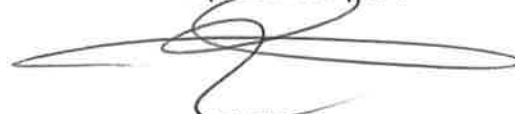
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 10 Septembre 2020

SEC3

représentée par :



Jean-Philippe HOREN

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2019			31/12/2018
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage indus.					
Autres immobilisations corporelles	21 564	5 365	16 199	9 253	
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	21 200		21 200	20 210	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	4 871		4 871	4 871	
TOTAL (II)	47 636	5 365	42 270	34 334	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				800
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	287 557		287 557	12 831
	Autres créances	1 870 054		1 870 054	680 976
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES				44 387	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	5 701		5 701	5 075
	TOTAL (III)	2 163 313		2 163 313	744 069
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)	2 210 949	5 365	2 205 583	778 403	

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

4 871

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2019

31/12/2018

		31/12/2019	31/12/2018
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	150 000	150 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
Autres réserves			
Report à nouveau	(191 729)	(343 785)	
Résultat de l'exercice	120 791	152 057	
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	Total des capitaux propres	79 062	(41 729)
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles	27 407	
	Autres emprunts obligataires	1 318 700	170 000
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	57 655	17 462
	Emprunts et dettes financières divers	648 883	607 860
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 797	12 739
	Dettes fiscales et sociales	54 118	8 161
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 900	3 910	
Autres dettes	62		
Produits constatés d'avance (1)			
	Total des dettes	2 126 521	820 132
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	2 205 583	778 403
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	120 790,72	152 056,58
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	764 567	820 132
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	34 234	

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2019

31/12/2018

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	240 951		240 951	30 958
	Montant net du chiffre d'affaires	240 951		240 951	30 958
	Production stockée				
	Production immobilisée				65
	Subventions d'exploitation				54
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges				
	Autres produits				
Total des produits d'exploitation (1)				240 951	31 077
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			149 263	92 520
	Impôts, taxes et versements assimilés			2 952	1 290
	Salaires et traitements			39 921	52 875
	Charges sociales du personnel			9 736	15 946
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			3 537	2 867
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
- sur immobilisations					
- sur actif circulant					
Dotations aux provisions					
Autres charges			153	56	
Total des charges d'exploitation (2)				205 562	165 554
RESULTAT D'EXPLOITATION				35 389	(134 477)

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2019

31/12/2018

		31/12/2019	31/12/2018
RESULTAT D'EXPLOITATION		35 389	(134 477)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		114 043
	Perte supportée ou bénéfice transféré	3 791	
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	110 000	188 400
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	23 168	
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		133 168	188 400
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	40 313	15 909
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		40 313	15 909
RESULTAT FINANCIER		92 855	172 491
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		124 454	152 057
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	110	
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels		110	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	3 458	
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	315	
Total des charges exceptionnelles		3 773	
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(3 663)	
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BÉNÉFICES			
TOTAL DES PRODUITS		374 230	333 520
TOTAL DES CHARGES		253 439	181 463
RESULTAT DE L'EXERCICE		120 791	152 057

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) dont produits concernant les entreprises liées

(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **2 205 583** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **374 230** euros et un total **charges** de **253 439** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **120 791** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2019** et finit le **31/12/2019**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Annexe des comptes annuels 31/12/2019

Etat exprimé en euros

COVID-19

1. Information au titre d'un événement post-clôture

La crise sanitaire liée au covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence constituent un événement majeur. L'entreprise a estimé à la date d'arrêté de ses comptes que cette situation relève d'un événement post-clôture sans lien avec une situation existant au 31 décembre 2019. Par conséquent, l'entreprise n'a pas procédé à un ajustement de ses comptes clos au 31 décembre 2019 au titre de cet événement.

2. Information au titre de l'impact du covid-19 sur l'activité de l'entreprise postérieurement à la clôture de l'exercice

Conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'entreprise constate que cette crise sanitaire n'a pas d'impact significatif en raison de son activité.

A la date d'établissement des comptes de l'entreprise (le 30 juin 2020), l'entreprise n'est pas en mesure de chiffrer l'impact de la crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat.

L'entreprise a toutefois mis en action un plan de continuation de l'activité en utilisant les mesures suivantes :

- Recours à l'activité partielle pour l'ensemble du personnel salarié ;
- Suspension de la rémunération du dirigeant.

Eu égard à ces mesures, à la date de l'arrêté des comptes, l'entreprise estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

Annexe libre

Etat exprimé en euros

La société a signé, en date du 15 janvier 2019, une convention d'intégration fiscale avec sa filiale, la SARL DM IMMO.

Cette convention est signée pour une durée de cinq ans.

Cette convention est conclue selon le principe de neutralité. En conséquence, pendant la période d'Intégration, la Filiale Intégrée devra constater une charge ou produit d'Impôt analogue à la charge ou au produit d'Impôt qu'elle aurait constaté si elle n'avait pas été membre du Groupe, déduction faite de l'ensemble des droits à imputation de crédits, déficits ou réductions dont la Filiale Intégrée aurait bénéficié en l'absence d'intégration. Réciproquement, les éventuelles économies d'Impôt résultant de l'application du régime de l'Intégration Fiscale resteront acquises à la Société-Mère.

De même, à la clôture d'un exercice déficitaire, la Filiale Intégrée ne sera titulaire à raison de cette situation d'aucune créance sur la Société-Mère, pas même dans le cas où cette dernière se sera constituée une créance sur le Trésor en optant pour le report en arrière du déficit d'ensemble.

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2019
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	

INCORPORELLES		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Valeurs brutes au 31/12/2019	
			Réévaluations	Acquisitions		Virt p.à p.
	Frais d'établissement et de développement					
	Autres					
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels					
	Instal., agencement, aménagement divers	9 265			9 265	
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau, mobilier	4 310		10 798	2 809	12 299
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	13 576		10 798	2 809	21 564
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence					
	Autres participations	20 210		990		21 200
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières	4 871				4 871
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	25 081		990		26 071
TOTAL		38 657		11 788	2 809	47 636

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2019
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	1 272	1 093		2 364
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	3 051	2 759	2 809	3 001
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 323	3 852	2 809	5 365	
TOTAL		4 323	3 852	2 809	5 365

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros

Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2019
----------------	---------------	-------------	------------

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2019
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMEENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer Autres				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL					

NEANT

Dont dotations
et reprises

- d'exploitation
- financières
- exceptionnelles

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2019	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	4 871		4 871
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	287 557	287 557	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	5 389	5 389	
	Taxes sur la valeur ajoutée	19 118	19 118	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	1 820 145	1 820 145	
	Débiteurs divers	25 402	25 402	
Charges constatées d'avances	5 701	5 701		
	TOTAL DES CREANCES	2 168 184	2 163 313	4 871
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)	27 407			27 407
	Autres emprunts obligataires (1)	1 318 700			1 318 700
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	34 234	34 234		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	23 421	7 573	15 848	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	14 797	14 797		
	Personnel et comptes rattachés	58	58		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 593	2 593		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	51 086	51 086		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	381	381		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 900	4 900		
	Groupe et associés (2)	648 883	648 883		
	Autres dettes	62	62		
	Dettes représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance					
	TOTAL DES DETTES	2 126 521	764 567	15 848	1 346 107
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 159 500				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	4 841				
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)	648 883				

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros		31/12/2019
Total des Produits à recevoir		121 365
Autres créances clients <i>CLIENTS FACT. A ETABLIR</i>	32 352	32 352
Autres créances <i>CCA PATTON 2</i>	89 013	89 013

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2019

Total des Charges à payer		33 851
Emprunts obligataires convertibles <i>INTERETS COURUS E.O.</i>	27 407	27 407
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FOURNISSEURS FNP</i>	6 120	6 120
Dettes fiscales et sociales <i>CONGES PAYES DROITS ACQUIS</i> <i>CH. SOC. S/CP DTS ACQUIS</i> <i>AUTRES CH. SOC. A PAYER</i>	58 5 262	325

ANNEXE - Elément 6.12

Charges et Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros

31/12/2019

Charges

Produits

	31/12/2019	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION		5 701	
Charges et Produits FINANCIERS			
Charges et Produits EXCEPTIONNELS			
TOTAL		5 701	

--

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

Etat exprimé en euros

	31/12/2019	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	15 000,00	0,0667	1 000,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	15 000,00	10,0000	150 000,00

--

ANNEXE - Elément 15

Filiales et participations

Etat exprimé en euros

31/12/2019

	Capitaux propres	Quote-part détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés			
1. Filiales (Plus de 50 %)			
SARL DM IMMO	103 305	100,00	189 384
SCCV CCD 1	(83 448)	99,00	(3 755)
SCCV RESIDENCE ESTELLE	(177 180)	95,00	(118 310)
SCCV RESIDENCE DU PARC	(571 478)	99,00	(291 290)
SCCV SYMBIOZ	(455 739)	98,00	(351 217)
SCCV PATTON 2	(28 637)	99,00	(29 637)
2. Participations (10 à 50 %)			
SCCV LES JARDINS DE DAMMARTIN EN GOELE	72 933	30,00	71 933
B. Renseignements globaux			
1. Filiales non reprises en A.			
a) françaises			
b) étrangères			
2. Participations non reprises en A.			
a) françaises			
b) étrangères			

CCD AVENIR

Société par actions simplifiée au capital de 150.000 euros

Siège social : 11, avenue Pierre Point

77127 LIEUSAIN

797 740 610 RCS MELUN

la « **Société** »

=====

**TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT
SOUMISE ET ADOPTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 30 SEPTEMBRE 2020**

=====

.../...

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élevant à 120.791 euros, au compte « Report à nouveau » dont le solde inscrit dans les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 pour un montant de (191.729) euros serait, du fait de cette affectation, ramené à un solde débiteur de 70.938 euros.

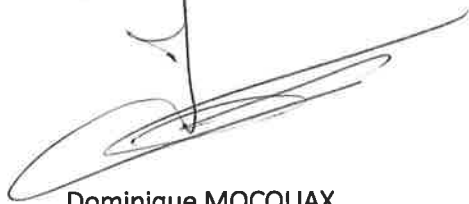
L'assemblée générale prend acte de ce qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices sociaux.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

.../...

Pour extrait certifié conforme.

Le Président



Dominique MOCQUAX
Président